



ACADÉMIE DE LIMOGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Limoges, le 19 Septembre 2022

Inspecteurs d'Académie –
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux d'économie-gestion

à

Mesdames et messieurs les professeurs d'économie-gestion
S/C de madame ou monsieur le Chef d'Établissement

Je tiens à vous témoigner mon plaisir d'occuper la fonction d'IA-IPR d'économie-gestion à partir de ce début d'année 2022 en succédant à Mme Jamila Khaddam-Ellah pour qui je salue le formidable travail réalisé au cours des années précédentes et dont le défi sera pour moi de poursuivre sur la dynamique qu'elle a pu impulser au sein de l'académie.

Je tiens tout d'abord à vous témoigner ma reconnaissance pour l'engagement dont vous faites preuve chaque jour au sein de vos établissements respectifs. Grâce à votre implication, nos élèves et étudiants sont accompagnés dans les meilleures conditions pour réussir leur parcours de formation et leurs examens.

Je tiens également à souhaiter la bienvenue aux collègues nouvellement affectés dans l'académie et à féliciter les lauréats des concours 2022. Ces professeurs stagiaires intègrent nos équipes et sont accompagnés par des collègues chevronnés.

Cette année scolaire sera bien entendu marquée par la poursuite des travaux engagés l'an passé. A ce titre, deux professeures, chargées de mission d'inspection, travaillent à mes côtés :

- Christine Martin, Lycée Jamot d'Aubusson
- Isabelle Souhaib, Lycée Paul Eluard de Saint-Junien

Par ailleurs, Thierry Rouzier, formateur académique, est chargé à partir de cette année de la mission d'Interlocuteur Académique Numérique. A ce titre, il mettra également toute son expertise au profit de notre site web académique.

L'évolution du lycée général et technologique

La réforme du lycée se poursuit et donne lieu à quelques ajustements cette année. Vous serez accompagnés par les équipes de formateurs via des actions de formation et des temps d'information.

Pour rappel, voici les textes fondateurs de la réforme :

- dans le BOEN n°29 du 19 juillet 2018, les textes relatifs à l'organisation et aux volumes horaires des enseignements de la classe de seconde et ceux du cycle terminal pour le baccalauréat général et technologique ;
- dans le BOEN spécial n°1 du 22 janvier 2019, les programmes des enseignements en classes de seconde et de première (enseignements de spécialité) ;
- dans le BOEN spécial n°8 du 25 juillet 2019, le programme de l'enseignement optionnel de droit et grands enjeux du monde contemporain en classe de terminale de la voie générale ;
- dans le BOEN spécial n°8 du 25 juillet 2019, les programmes des enseignements de spécialité des classes de terminale STMG et STHR ;
- dans le BOEN spécial n°2 du 13 février 2020, les textes relatifs aux épreuves des enseignements de spécialité des séries STMG, STHR et à l'épreuve orale dite «Grand oral» en série technologique à compter de la session 2021.

En complément, vous trouverez ci-après les adaptations publiées dans le BOEN n°30 du 29 juillet 2021 :

- les modalités d'évaluation des candidats à compter de la session 2022 avec un focus sur le contrôle continu :
- l'adaptation du périmètre d'évaluation des épreuves des enseignements de spécialité de la classe de terminale dans la série technologique sciences et technologies du management et de la gestion (STMG) à compter de la session 2022.

Si ces adaptations sont amenées à évoluer en cours d'année scolaire, vous en serez informés.

Les formations

Désormais, les formations sont pilotées par l'École académique de la formation continue (EAFC). Pour notre discipline, de nombreuses actions sont à public désigné. S'agissant des formations à inscription individuelle, une information spécifique vous sera adressée.

Les ressources nationales et académiques

Concernant la série STMG, je tiens à vous rappeler l'existence de ressources qui permettent de donner un cadre à votre action pédagogique et didactique :

- divers textes et ressources pédagogiques disponibles sur le site Éduscol;
- des groupes d'échange national sur la plateforme Viaeduc nécessitant uniquement vos identifiants de connexion académique et donnant accès à des ressources et permettant l'échange avec les collègues de toute la France via les forums (lien : <https://www.viaeduc.fr/login>) ;
- les ABC de l'économie proposant des fiches pédagogiques et des infographies particulièrement accessibles (lien : <https://abc-economie.banque-france.fr/>)

Le parcours professionnel

Je viendrai à la rencontre de certains d'entre vous lors des rendez-vous de carrière dans le cadre du PPCR (parcours professionnels carrières et rémunérations). Vous trouverez en suivant le lien SIAE les éléments de cadrage du dispositif.

La communication

Je vous rappelle que nos échanges électroniques professionnels doivent se faire exclusivement au moyen de votre messagerie académique.

N'hésitez pas à me proposer pour publication des ressources ou actions pédagogiques que vous souhaitez partager.

Les évènements de l'année

Cette année encore, le Ministère de l'Éducation Nationale renouvèle son partenariat avec la Banque de France dans le cadre du prix de l'excellence économique en STMG. Ce concours est un formidable exercice pour nos élèves de STMG dans le cadre de la préparation aux épreuves du baccalauréat et de leur poursuite d'étude. Je vous invite donc fortement à encourager vos élèves à y participer. (Lien : <https://abc-economie.banque-france.fr/prix-de-lexcclence-economique-en-stmg-2022-2023>)

La nuit du droit aura lieu le mardi 4 octobre 2022, l'occasion d'assister à des évènements ludiques et pédagogiques autour du droit.

Je vous souhaite à toutes et tous une très bonne année scolaire.

Smaïn FETTAH
Inspecteur d'Académie - Inspecteur Pédagogique Régional d'économie-gestion